



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°3 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VITRERIE, LOT N°2 NETTOYAGE DE LA VITRERIE DE TOUS LES BATIMENTS COMMUNAUX PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ ATALIAN PROPLETE ILE DE FRANCE.

**DÉCISION N° AU-18-389
EN DATE DU 17 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°1480 en date du 11 avril 2014 portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 6^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-15-303 en date du 14 octobre 2015 de signer le marché de prestations de nettoyage des bâtiments de la ville de Vincennes, lot n°2 – nettoyage de la vitrerie de tous les bâtiments communaux, avec la société GOM Propreté (notifié le 29 Octobre 2015) ;

VU la décision n°AU-16-033 en date du 5 février 2016, de signer un avenant n°1 relatif au lot n°2 (notifié le 15 février 2016) ;

VU la décision n°AU-17-186 en date du 29 mai 2017, de signer un avenant n°2 relatif au lot n° 2 (notifié le 7 juin 2017) ;

CONSIDÉRANT la mise en location gérance du fonds exploité par la société GOM Propreté au profit de la Société TFN Propreté et le changement de dénomination de celle-ci en ATALIAN PROPLETE ILE DE FRANCE ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ATALIAN PROPLETE ILE DE FRANCE, sise 251 rue de la Crimée, 75019 PARIS, représentée par Monsieur Patrice RENÉ, Président, un avenant n°3 de transfert relatif au marché de nettoyage de la vitrerie de tous les bâtiments communaux - lot n° 2.

L'avenant n°3 de transfert est sans incidence financière.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181217-lmc1H5874H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/12/2018
Date de Publication : 20/12/2018

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de l'administration
municipale, des ressources humaines, des
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

Signé

Gilles PANNETIER

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181217-lmc1H5874H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/12/2018
Date de Publication : 20/12/2018